

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE
au Tribunal Judiciaire de SENS (Yonne) - Place du Palais de Justice

MARDI 08 AVRIL 2025 à 11 HEURES

A la requête de

Ayant pour Conseil la SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI
représentée par Me Patricia CROCI, Avocat inscrit au Barreau de SENS

il sera procédé le MARDI 08 AVRIL 2025 à 11 heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire de SENS au Palais
de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :

Commune de JOIGNY (Yonne)

Les biens et droits immobiliers suivants dépendant d'un ensemble immobilier sis 36 rue Chaudot –
Résidence le Tholon, comprenant 5 bâtiments dénommés 1, 2, 3, 4 et 5 cadastré section BC 405
lieudit « Rue Robert Petit » pour 64a 33ca ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété/EDD
dressé le 17/12/1974 par Me GANGNARD, Notaire à JOIGNY (Yonne), publié au service de la
publicité foncière de JOIGNY le 11/02/1975 volume 2629 n°15, modifié aux termes d'un acte reçu
par Me GACHOD, Notaire à SENS (Yonne) le 04/05/2006 publié au service de la publicité foncière
de JOIGNY le 31/05/2006 volume 2006 P 1965 et aux termes d'un acte reçu par Me Laurent
FRANCIN, Notaire à AUXERRE (Yonne) le 05/09/2023 publié au service de la publicité foncière
d'AUXERRE 1 le 28/09/2023 volume 2023 P 11833 :

• **Lot numéro cinq cent douze (512) :**

Dans le bâtiment 5, au rez-de-chaussée surélevé : un appartement de type F3 d'une surface
privative de 72,80m² comprenant : entrée (4,4m²), débarras (3m²), séjour (19,50m²), cuisine
(10,60m²) disposant d'un débarras (1,50m²), wc (1,40m²), dégagement (4,40m²), salle d'eau (5m²),
deux chambres (11,30m² et 11,70m²),
Et les deux cent quinze/dix millièmes (215/10 000èmes) des parties communes générales

• **Lot numéro onze (11) :**

Dans le bâtiment 5, au rez-de-chaussée : une place de parking en extérieur (places non numérotées)
Et les sept/dix millièmes (7/10 000èmes) des parties communes générales

• **Lot numéro cinq cent deux (502) :**

Dans le bâtiment 5, au sous-sol : une cave au sous-sol (12m²)
Et les un/dix millièmes (1/10 000èmes) des parties communes générales

Visite sur place le lundi 24 mars 2025 à 9 heures

(il serait préférable de contacter notre Cabinet, en téléphonant à : 03.86.72.03.03,
le vendredi précédent pour s'assurer que la visite soit maintenue)

MISE A PRIX : 40 000 € (quarante mille euros)

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire
de SENS consultable au greffe dudit Tribunal et au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

Consignation obligatoire de 4 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de
SENS ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau de SENS.

Pour avis : Patricia CROCI

Pour tout renseignement, s'adresser à :

SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI, 5 rue M. Berthelot 89004 AUXERRE
CEDEX - 03.86.72.03.03 - immo@rlcavocats.com